

A propos des configurations en *j'ai X qui...*

Virginie CONTI

Université de Neuchâtel

virginie.conti@unine.ch

The purpose of this paper is to provide a syntactic and semantic description of french constructions of the type *j'ai X qui...*, such as *j'ai mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac* and *j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto*. We show that these two examples illustrate two different constructions and that each one can be explained by means of a structure in *(il) y a X qui*. We thus embed our constructions into a series of frequent constructions typical of oral french.

Nous tenterons dans ce travail de fournir une description de configurations souvent utilisées en français parlé, mais encore assez peu étudiées par les linguistes. Il s'agit de constructions en *avoir*, telles qu'elles apparaissent dans les exemples suivants¹:

- (1) j'ai mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac
- (2) moi j'ai un gars qui me raconte l'inverse hein en ce moment
- (3) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto
- (4) j'ai un article qui va être publié aux Etats-Unis
- (5) j'ai deux étudiants qui préparent un séminaire pour la semaine prochaine ils ont l'air de toucher rien

Après avoir défini notre objet d'étude, nous tenterons de donner une description sémantico-syntaxique de ces configurations. Quelques éléments de pragmatique nous permettront finalement d'amorcer une entrée dans la dimension interprétative de l'analyse, et de reconsidérer les descriptions proposées: nous rappellerons que ces dernières dépendent toujours du contexte dans lequel les configurations apparaissent.

1 Si rien n'est précisé, les exemples donnés proviennent d'un petit corpus d'exemples recueillis pour notre mémoire de licence (Conti, 2002); ils sont tous issus de conversations orales.

1. Objet de notre étude

La configuration qui nous intéresse ici est construite sur un schéma syntaxique que l'on peut provisoirement représenter de la façon suivante:

PRON – avoir – SN – «relative» en *qui*.

Nous allons tenter dans cette première partie d'affiner ce schéma pour arriver à une caractérisation syntaxique précise de notre configuration, et exclure tous les exemples de structures qui répondent à ce premier schéma mais ne représentent pas, selon nous, la même configuration.

Cette dernière devra toujours, en plus de respecter ce schéma, valider les deux contraintes suivantes:

1) *Le segment à forme de relative n'est pas une relative standard.* Notre but ici n'est bien évidemment pas de décrire des énoncés dans lesquels la relative du schéma ci-dessus serait une simple relative adnominale – c'est-à-dire fonctionnant comme épithète du nom, et apportant à ce dernier une caractérisation présentée comme présupposée. On se trouverait devant une telle relative épithète dans un exemple comme (6), ce qui se vérifie au moyen du test de la pronominalisation:

(6) tu as le pain au chocolat qui était pour toi?

(7) tu l'as?

Dans notre configuration, au contraire, l'information fournie par la «relative» est posée sur un mode attributif; le contenu de celle-ci forme un prédicat. On ne peut dans ce cas établir une proportionnalité² entre un exemple comme (8) et un éventuel correspondant pronominalisé comme (9):

(8) j'ai mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac (=1)

(9) je l'ai

La spécificité et donc l'intérêt de cette configuration sont bien dans l'aspect prédicatif de la «relative».

2) *Notre configuration n'exploite pas l'existence d'une relation partie-tout entre le référent de PRON et le référent de N.* On ne traitera donc pas ici des constructions bien connues dans lesquelles N réfère à une partie du tout auquel réfère le sujet de *avoir*, comme dans

(10) j'ai le nez qui pique

(11) tu as l'œil gauche qui est bien rouge

2 Pour cette procédure de mise en correspondance avec un pronom cf. par exemple Blanche-Benveniste *et al.* (1984).

(12) on a un peu les oreilles qui bourdonnent

(13) j'ai les chaussettes qui tombent

Il nous semble en effet que ces exemples illustrent une construction particulière à conditionnement méronomique³, souvent étudiée et décrite par ailleurs⁴.

L'objet du présent travail sera donc la description des configurations qui correspondraient à un schéma de type

PRON – *avoir* – SN – «relative prédicative/attributive» en *qui*

à l'exclusion de celles qui reposent sur l'existence d'une relation partie-tout entre les référents de PRON et de N.

On verra que notre analyse nous obligera à reconsidérer ce schéma: le statut du verbe *avoir* devra être discuté, et l'on ne parlera finalement plus du tout de *proposition relative* dans ces configurations.

2. Descriptions du schéma type

2.1. Description dans la littérature en termes de prédication seconde

Rothenberg (1979), Furukawa (1996) et Lambrecht (1986 & 2000) donnent des descriptions assez précises d'exemples correspondant au schéma ci-dessus. Si l'on met de côté les quelques différences terminologiques, on constate que leurs analyses s'accordent en très grande partie, et interprètent toutes trois ces constructions comme des structures bipropositionnelles dans lesquelles le SN joue un rôle de pivot: il est à la fois complément d'objet du verbe *avoir* – il est donc intégré au prédicat de la première proposition – et antécédent de la relative prédicative – il représente donc le sujet de la seconde proposition. En suivant Furukawa (1996), on représenterait l'aspect

3 L'*exploitation* de cette relation partie-tout est marquée dans cette construction par la présence d'un article défini dans le sn: *j'ai le nez qui pique*. La référence seule à une partie du corps n'est pas suffisante: un exemple comme *j'ai mon pied qui me fait mal* ne répond pas selon nous au critère de conditionnement méronomique, mais appartient à la configuration qui nous intéresse dans le présent article. Il sera catégorisé dans ce que nous appellerons **C1**, cf. plus loin.

4 Sur ce sujet on renverra notamment à Riegel (2000) pour une description intéressante de constructions méronomiques en *avoir* proches de celles qui sont évoquées ici; nous nous sommes également intéressée de plus près à la construction méronomique dans notre mémoire de licence (Conti, 2002).

bipropositionnel de notre configuration au niveau syntaxique de la manière suivante:

[j'ai (mon pain au chocolat] qui me fait mal à l'estomac)

C'est ainsi que Furukawa et Lambrecht parlent de *prédication seconde* pour la relative: cette dernière forme un prédicat par rapport au SN antécédent du pronom relatif, prédicat enchâssé dans une première prédication formée par *avoir* et son complément (le SN). Ces exemples reçoivent alors la même description syntaxique que les constructions avec relative prédicative plus traditionnellement étudiées, dites aussi à relative déictique⁵, du type⁶:

(14) je le vois qui arrive (Kleiber 1988: 89).

2.2. Deux configurations pour le même schéma

Un élément nous semble toutefois poser problème dans une telle analyse de notre construction: le statut du verbe *avoir* et de son «complément». Il nous paraît en effet très difficile d'accorder ici à *avoir* un statut de verbe plein⁷ régissant un complément: on n'a pas affaire au verbe de possession standard, et l'on ne peut pas considérer le SN comme son complément d'objet. On en a plus facilement l'intuition dans un exemple comme

(15) moi j'ai un gars qui me raconte l'inverse hein en ce moment (=2)

mais en fait la situation est la même dans notre exemple (1). *Avoir* et le SN qui le suit ne forment pas un prédicat; la seule relation prédicative posée dans une configuration comme celle-ci est celle qui est mise en place entre le contenu de la relative et le SN. On ne peut donc pas, à notre avis, parler de prédication seconde ici, mais de prédication unique; la forme particulière de la configuration doit alors s'expliquer d'une autre façon.

Après examen de nombreux exemples, il nous semble en fait que l'on peut mettre en évidence l'existence de deux configurations différentes, répondant bien sûr toutes deux au schéma ci-dessus.

La première (**C₁**) est illustrée par les exemples (1)-(2). Pour simplifier, l'on peut dire que ce qui la place dans cette première catégorie est le fait que, à notre

5 Cf. Cadiot (1976).

6 Nous sommes consciente de simplifier quelque peu ici: la description des relatives déictiques, même si elle nous semble plus «traditionnelle», ne fait pas non plus l'objet d'un parfait consensus...

7 Blanche-Benveniste a montré que le verbe *avoir* n'était pas constructeur dans ce type de configuration (cf. Blanche-Benveniste 1983: 94).

avis, le contenu propositionnel d'un énoncé comme (1) est équivalent à celui d'un énoncé comme

(16) mon pain au chocolat me fait mal à l'estomac

Ce n'est pas le cas dans la seconde (C_2), qui ne supporte pas une telle mise en parallèle:

(17) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (=3)

(18) une amie a appelé son fils Théodore Otto

(19) j'ai un article qui va être publié aux Etats-Unis (=4)

(20) un article va être publié aux Etats-Unis

Nous proposons donc, pour le moment du moins, de traiter séparément ces deux configurations.

2.3. Description de C_1 en termes de dispositif

Si l'on admet qu'*avoir* n'est pas verbe constructeur dans notre configuration, et qu'un exemple comme (1) peut bien être mis en rapport avec une construction comme (16), on peut supposer que c'est à une description en termes d'organisation particulière du contenu propositionnel qu'on devra recourir. On fera alors un petit détour par quelques remarques sur une construction que l'on voit parfois rapprochée de notre configuration, et qui nous semble en effet pouvoir éclairer de façon significative sa description: la construction en *(il) y a ... qui*.

2.3.1. La construction en *(il) y a ... qui*

On connaît en français des emplois très divers de *(il) y a*; ceux-ci ont été mis en évidence notamment par des linguistes s'intéressant au français parlé. Plusieurs travaux de chercheurs du GARS, par exemple, montrent qu'à côté des emplois de *(il) y a* où *avoir* est verbe constructeur on trouve de nombreux exemples dans lesquels il perd une grande partie de son statut de verbe, et où *(il) y a* sert en fait d'auxiliaire de dispositif syntaxique⁸. Ainsi, *avoir* est un verbe plein dans

8 «La notion de dispositif [...] fournit un cadre descriptif qui permet, sous divers arrangements linéaires, de dégager les invariances dans la relation entre le verbe et les éléments qu'il construit» (Cappeau, 2001: 161). Les dispositifs syntaxiques sont en effet des «organisations des constructions verbales, existant pour à peu près tous les verbes, correspondant à différentes formes de macrosyntaxe et différentes répartitions de l'information» (Blanche-Benveniste, 2000: 158).

(21) il y aura une insertion dans un journal d'annonces légales (Blanche-Benveniste & al. 1990: 65)⁹.

Avoir perd en revanche ses capacités de construction dans des exemples comme

(22) il est arrivé *il y a déjà deux ans* (Blanche-Benveniste 2000: 92)¹⁰

(23) *il y a* peu de gens *qui* font quelque chose (Blanche-Benveniste 2000: 93)

où *il y a* «ne fonctionne pas comme une construction verbale», mais comme *support*, respectivement: comme «support à des rections de temps» (Blanche-Benveniste & al., 1990: 65), se comportant alors «comme un syntagme prépositionnel, [...] équivalent de *depuis*» [Blanche-Benveniste, 2000: 92, pour (22)]; «comme un dispositif auxiliaire de la détermination nominale»¹¹ [Blanche-Benveniste, 2000: 93, pour (23)].

Avoir joue aussi ce rôle de support dans un troisième type d'emploi: lorsque, comme dans (24), il sert d'«opérateur d'organisation de la proposition» (Béguelin, 2003: 127):

(24) *ya ton sac qui est tombé*

Il permet ici l'extraposition du sujet du verbe *tomber*: *ton sac* est en effet régi uniquement par ce dernier verbe, et n'est pas dans la rection d'*avoir*, qui sert seulement d'auxiliaire de dispositif, et n'est pas verbe constructeur. Pour résumer, on pourrait dire qu'un énoncé comme (24) organise simplement de façon différente la même information propositionnelle que celle qui serait donnée dans un énoncé à dispositif direct comme

(25) *ton sac est tombé*

On a seulement affaire, avec (24) et (25) à deux types de dispositifs différents, autrement dit à deux arrangements différents des arguments autour de leur verbe recteur.

2.3.2. Notre configuration **C₁**

Il nous semble que notre configuration est tout à fait parallèle à la construction avec (*il*) *y a* opérateur, et peut elle aussi être décrite comme un type de dispo-

9 Les verbes pleins, en effet, «sélectionnent eux-mêmes leurs compléments, ce qu'on vérifie en contrôlant qu'ils ont des constructions équivalentes avec des pronoms» (Blanche-Benveniste, 2000: 92): *il y en aura une*.

10 On s'en assure en montrant qu'«on ne peut pas former *il est arrivé il y en a déjà deux*» (Blanche-Benveniste, 2000: 92).

11 On reprendra ce dispositif plus en détails au point 2.4.1.

sitif syntaxique. Nous voyons en effet le même contenu propositionnel dans les trois énoncés suivants:

(26) j'ai mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac (=1)

(27) ya mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac

(28) mon pain au chocolat me fait mal à l'estomac

Et nous jugeons donc raisonnable de considérer *avoir ... qui* comme un auxiliaire de dispositif.

De cette façon, notre configuration doit être vue comme une construction particulière qui s'apparente à *une forme de clivage*, et s'insère dans toute une série de constructions du même genre souvent considérées comme typiques de l'oral. On n'y voit pas alors de double prédication, et pas de relative: la forme que prend l'énoncé est due à l'utilisation de l'auxiliaire de dispositif en *avoir... qui*.

Nous avons posé une équivalence syntaxique entre trois dispositifs distincts, il nous faudrait maintenant arriver à expliquer ce qui conditionne le choix de l'un ou de l'autre. On devrait pour cela étudier ces énoncés dans des contextes plus larges, ce que nous tenterons d'esquisser dans la dernière partie de ce travail.

2.4. *Description de C₂ en termes de support à la détermination nominale*

Nous pouvons maintenant décrire les énoncés donnés en début d'article qui n'entrent pas dans la catégorie C₁. Il s'agissait de

(29) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (=3)

(30) j'ai un article qui va être publié aux Etats-Unis (=4)

(31) j'ai deux étudiants qui préparent un séminaire pour la semaine prochaine ils ont l'air de toucher rien (=5)

Selon nous, ils répondent aussi au schéma du point 1: le segment à forme de relative constitue un prédicat, et non pas une relative épithète – même essentielle. (29) ne correspond pas à

(32) j'en ai une/ je l'ai

On trouve dans la littérature des exemples semblables aux nôtres où le segment à forme de relative est en effet considéré comme prédicatif, mais là encore il est généralement envisagé comme une forme de prédication seconde; nous tenterons à nouveau de montrer qu'il n'y a qu'une prédication dans ces exemples.

Nous n'avons pas trouvé de travaux s'intéressant *spécifiquement* à des exemples de ce type puisque, lorsqu'ils sont pris en compte dans la description, ils sont considérés comme des représentants de la construction à relative attributive vue sous 2.1., sans autre précision¹², et ne sont donc pas traités comme illustrant une construction particulière. C'est pourtant comme tels que nous les considérerons ici.

Une fois encore, nous tenterons d'établir le parallèle entre cette configuration **C₂** et l'une des structures en *(il) y a ... qui* déjà mentionnées ici.

2.4.1. *(il) y a* comme auxiliaire de la détermination nominale

L'emploi de *(il) y a* qui nous intéresse ici est celui dans lequel il «sert de base à des expressions indéfinies sujets» (Blanche-Benveniste 2000: 93). C'est le cas dans l'exemple cité plus haut:

(33) *il y a peu de gens qui font quelque chose* (Blanche-Benveniste 2000: 93) (=23)

Il permet ici de ne pas faire commencer l'énoncé par un déterminant indéfini, structure que l'on semble en effet éviter à l'oral.

La forme *(il) y en a qui* est elle aussi à ranger dans cette catégorie; Blanche-Benveniste la signale alors comme étant «l'équivalent usuel du pronom *certain*»:

(34) *il y en a qui s'en foutent pourvu qu'ils paient pas* (Blanche-Benveniste 2000: 93)

Entre la tournure en *(il) y en a qui* et le pronom *certain*, «il n'y a pas de différence syntaxique à proprement parler mais seulement une différence dans le choix du morphème marquant le caractère indéfini».

«On peut [donc] dire qu'un instrument de détermination nominale indéfinie est masqué derrière les apparences du verbe impersonnel *il y a*» (Blanche-Benveniste 2000: 94).

2.4.2. Notre configuration **C₂**

En parallèle avec cet usage de *(il) y a*, nous proposons de considérer la construction en *avoir* avec pronom personnel comme un autre instrument de détermination nominale, ici une sorte d'*indéfini dans la possession*, générale-

12 Nous en trouvons quelques-uns chez Lambrecht, par exemple: *J'ai (t'as) une voisine qui fume* (2000: 53). Blanche-Benveniste cite aussi un exemple qui entrerait selon nous dans cette catégorie: *elle a un fils qui est entré à Polytechnique* (1983: 96). On remarque que le N déterminé par l'article indéfini est un nom relationnel dans chacun de ces exemples.

ment paraphrasable par quelque chose comme *un(e)/des N à moi/qui m'appartien(nen)t*:

(35) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (=3)

(36) une amie *à moi* a appelé son fils Théodore Otto

On pourrait alors considérer, comme cela paraît possible ici, que cette configuration est elle aussi parfois en concurrence avec des déterminants qui sont difficilement acceptables en début d'énoncé à l'oral – elle constituerait alors un *équivalent usuel*¹³ de ces déterminants. Un énoncé comme

(37) une de mes amies a appelé son fils Théodore Otto

nous paraîtrait en effet acceptable et, surtout, syntaxiquement équivalent à l'énoncé (35). De même, à côté de

(38) j'ai deux étudiants qui préparent un séminaire pour la semaine prochaine ils ont l'air de toucher rien (=5)

on accepterait volontiers, nous semble-t-il, un énoncé comme

(39) deux de mes étudiants préparent un séminaire pour la semaine prochaine...

Cette construction serait donc ici une concurrente de *un(e)/plusieurs de mes*.

Elle servirait aussi d'équivalent à *beaucoup de mes* dans la forme *j'ai beaucoup de*:

(40) j'ai beaucoup de copines et de copains mais plus de copines qui me téléphonent pour me parler d'elles pendant un certain temps (Blanche-Benveniste *et al.* 2002: 200; simplifié sous notre responsabilité)

On pourrait encore intégrer des exemples comme le suivant:

(41) j'ai des gens bien placés qui y sont allés (Cosnier & Kerbrat-Orecchioni 1987: 377; simplifié sous notre responsabilité)

en accordant un sens très large à la notion de *possession*: ici il nous semble que l'équivalent serait *des gens bien placés que je connais/de mon entourage*. Dans ce dernier cas, aucun déterminant simple ne nous paraît pouvoir fonctionner en concurrence.

Enfin, dans l'exemple suivant, il nous semble que l'on peut comparer l'emploi de cette configuration à celui du *(il) y en a* équivalent de *certains*:

(42) vous aviez des gens qui étaient là mais qui avaient leurs familles sinon dans la même bourgade à proximité dans le canton (*Cahiers du français des années 80*: 24; simplifié sous notre responsabilité)

13 Pour nos configurations, les équivalents que nous proposons sont en fait des formes que l'on pourrait probablement s'attendre à trouver dans des énoncés écrits. La mise en parallèle entre les configurations en *avoir* et les structures avec déterminants correspond schématiquement à une comparaison oral-écrit.

Le *vous* délocuté rapproche à notre avis la construction avec pronom personnel d'un (*il*) *y a*, et son association avec *des gens* fait alors de la construction l'équivalent d'un simple pronom indéfini pluriel.

2.5. Pour résumer: des configurations en avoir

Nous avons proposé de rapprocher les structures en PRON-*avoir*-SN-*qui* de structures connues en (*il*) *y a* et de les traiter elles aussi, lorsqu'elles apparaissent dans le schéma décrit plus haut, comme des *supports* à des constructions particulières, fréquentes en conversation. Nous voyons ainsi deux types de configurations qui utilisent chacune des supports en *avoir*:

A. Configurations avec *avoir* comme auxiliaire de dispositif

avec (*il*) *y a*:

(43) *ya ton sac qui est tombé (=24)*

avec PRON-*avoir*, c'est notre **C₁**:

(44) *j'ai mon pain au chocolat qui me fait mal à l'estomac (=1)*

Dans ce cas la variation de personnes est possible:

(45) *tu as ton huile qui est ouverte*

(46) *il a son cours qui recommence à deux heures il a pas envie d'arriver en retard*

D'un point de vue strictement syntaxique, les deux formes (en (*il*) *y a* et en PRON-*avoir*) sont équivalentes pour nous; le choix de l'une ou de l'autre s'explique à notre avis par des motivations d'ordre pragmatique, que nous discuterons dans la partie suivante.

B. Configurations avec *avoir* comme support à la détermination nominale

avec (*il*) *y a*, pour éviter un déterminant indéfini en début d'énoncé:

(47) *il y a peu de gens qui font quelque chose (Blanche-Benveniste 2000: 93) (=23)*

avec (*il*) *y a* et le pronom *en*, comme équivalent de certains:

(48) *il y en a qui s'en foutent pourvu qu'ils paient pas (Blanche-Benveniste 2000: 93) (=34)*

avec PRON-*avoir* comme équivalent de *un(e)/plusieurs de mes*:

(49) *j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (=3)*

(50) *j'ai un article qui va être publié aux Etats-Unis(=4)*

(51) *j'ai deux étudiants qui préparent un séminaire pour la semaine prochaine ils ont l'air de toucher rien (=5)*

avec PRON-*avoir* et comme équivalent de *certain*s:

(52) vous aviez des gens qui étaient là mais qui avaient leurs familles sinon dans la même bourgade à proximité dans le canton (=42)

3. Discussion

Les constructions examinées ici ne sont probablement pas sans lien avec des constructions formées du verbe *avoir* de sens plein et d'un syntagme nominal avec relative épithète. Nous trouvons en effet des énoncés que nous pensons devoir décrire comme des cas possibles de métanalyse. C'est le cas de l'exemple suivant

(53)
A tu as quelqu'un à Schaffhouse+
B ben j'ai ma grand-mère qui a une maison

qui nous semble exploiter l'ambiguïté entre les constructions avec *avoir* au sens plein et les constructions étudiées ici (C₁ en l'occurrence). On assisterait alors à une grammaticalisation en cours des constructions en *avoir*, grammaticalisation déjà bien ancrée pour les formes en (*il*) *y a*¹⁴, et probablement un peu moins pour celles en PRON-*avoir*. Hors de tout contexte, tous nos exemples peuvent en effet théoriquement recevoir les deux descriptions. Ainsi, l'exemple (54) nous paraîtrait comparable à l'énoncé (55) étudié plus haut et donc pouvoir être ramené à une construction C₂:

(54) j'ai une cousine qui habite en Amérique
(55) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (=3)

Pourtant, une fois remis dans son contexte, il nous apparaît pourtant plutôt comme un énoncé avec *avoir* recteur et relative épithète essentielle:

(56)
– Enfant, me dit le Baron d'une voix douce, aimerais-tu visiter l'Amérique?
– J'ai une cousine qui habite en Amérique. Elle s'appelle Stella.
(F. Prokosch, *Un chant d'amour*, trad. de l'américain par M. Sibon, Actes Sud, «Babel», 1992, p. 25).

Les analyses syntaxique et discursive nous semblent ainsi toujours devoir être faites en interrelation: celle-ci informe celle-là, et vice-versa.

Nos configurations reflètent une forme d'organisation spécifique de l'information – que l'on peut probablement considérer comme typique de l'oral. Une explication de leur apparition en termes de contraintes dans l'organisation thème-rhème, comme celle qui a été proposée par Lambrecht à propos de ces

14 Cf. Béguelin (2003) pour une discussion du phénomène de grammaticalisation appliqué, entre autres, à la structure en (*il*) *y a*.

mêmes configurations, nous paraît dès lors intéressante. Pour le moment, nous n'avons que commencé d'envisager nos configurations dans cette conception informative, et nous ne ferons donc ici que présenter quelques pistes de réflexion possibles.

Lambrecht conçoit ce type de construction comme un moyen de respecter une règle du français oral, la *contrainte d'acceptabilité du thème*¹⁵: un thème qui n'a pas déjà été activé dans le contexte précédent ne peut pas en principe apparaître en tout début d'énoncé. Les introducteurs *j'ai* ou *(il) y a* servent alors de *points d'ancrage* pour l'insertion d'un thème non activé: ils font le relais entre le contexte précédent ou/et la situation d'énonciation d'une part et le nouveau thème d'autre part.

Un énoncé comme (57) *mon pain au chocolat me fait mal à l'estomac* ne respecte pas cette contrainte s'il n'a pas été question dudit *petit pain* dans la conversation qui a précédé son énonciation. En revanche, notre énoncé (1) est conforme à la règle: *j'ai* sert de point d'ancrage à l'introduction du *petit pain* en tant que thème (à propos duquel va être posé le prédicat *faire mal à l'estomac*).

Dans cette perspective, notre configuration **C**₂ remplirait alors à elle seule une double fonction: une fonction morpho-syntaxique de marquage de la possession, et une fonction sémantico-discursive d'ancrage du thème. Ainsi cette configuration serait bien plus «rentable», plus performante que la structure concurrente en *un de mes*, ce qui expliquerait aussi sa fréquence. Bien sûr ici aussi il faudrait examiner un très grand nombre d'exemples pour arriver à une description plus exhaustive.

C₁, de son côté, reçoit aussi un début d'explication. Il serait alors intéressant d'étudier ses occurrences en parallèle avec celles du *(il) y a* dispositif pour comprendre leur conditionnement: la répartition n'est certainement pas due au hasard. Nous supposons pour le moment que le choix pour *j'ai* ou pour *(il) y a* comme point d'ancrage sera influencé par au moins deux facteurs: il sera d'une part contraint par le contexte discursif (effets de listes, paires adjacentes, etc.), d'autre part déterminé par la position énonciative revendiquée par le locuteur dans son énoncé. Ce ne sont toutefois que des hypothèses, et le travail reste à faire...

Plutôt que d'essayer de sauver des modèles traditionnels de description grammaticale pour les appliquer à notre objet d'étude, nous avons tenté d'observer sans *a priori* le fonctionnement de nos configurations, et de les décrire au moyen d'outils – à notre avis plus adaptés – issus des études sur le français oral. Nous espérons ainsi avoir montré que nos configurations en *avoir*, qui

15 «Topic Acceptability constraint» (Lambrecht, 1986).

pouvaient sembler au premier abord être des constructions marginales, sont en fait bien intégrées dans un champ de configurations très fréquentes en français. Nous pensons que c'est au sein de ce champ qu'elles doivent encore être observées plus avant, toujours en comparaison avec d'autres structures qui leur sont proches, dans l'espoir d'arriver à terme à des descriptions du français (parlé) plus complètes.

Bibliographie

- Béguelin, M.-J. (2003). Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation. In A. Scarano (a c. di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Roma: Bulzoni.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1983). Examen de la notion de subordination. *Recherches sur le français parlé*, 4, 71-115.
- (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Cl. et al. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.
- (1990). *Le français parlé: études grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.
- Cadiot, P. (1976). Relatives et infinitives «déictiques» en français. *DRLAV*, 13, 1-64.
- Cappeau, P. (2001). Sur certains sujet. *Recherches sur le français parlé*, 16, 151-175.
- Conti, V. (2002). «*j'ai mon pied qui me fait mal*». *Trois constructions en avoir sous un seul schéma apparent*. Mémoire de licence soutenu à l'Université de Neuchâtel.
- Furukawa, N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Kleiber, G. (1988). Sur les relatives du type *je le vois qui arrive*. *Travaux de linguistique*, 17, 89-115.
- Lambrecht, K. (1986/1990). *Topic, focus, and the grammar of spoken french*. Ann Arbor: UMI.
- (2000). Prédication seconde et structure informationnelle: la relative de perception comme construction présentative. *Langue française*, 127, 49-66.
- Riegel, M. (2000). Conditionnements méronomiques en syntaxe: trois constructions revisitées... et les autres. *SCOLIA*, 12, 135-160.
- Rothenberg, M. (1979). Les propositions relatives prédicatives et attributives: problème de linguistique française. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 74, 351-395.

Corpus

- Blanche-Benveniste, Cl., Rouget, C. & Sabio, F. (dir.) (2002). *Choix de textes de français parlé: 36 extraits*. Paris: Champion.
- Cahiers du français des années 80, H.S. n°1*, 1989.
- Cosnier, J. & Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.) (1987). *Décrire la conversation*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.

